USAGE PRO.

BLATTES

EDIAGEL BLATTES

EDIAGEL BLATTES est un appât insecticide en gel prêt-à-l'emploi innovant, pour le contrôle des principales espèces de blattes (Blattella germanica, Blatta orientalis, Supella longipalpa, Periplaneta americana) et efficace sur tous les stades de développement (nymphes et adultes) et sur les deux sexes.

Sa formulation spécifique le rend très appétent pour les espèces de blattes mentionnées ci-dessus, entrainant une forte mortalité dès 24 heures après l'application.
EDIAGEL BLATTES contrôle l'infestation dans la semaine après l'application.
EDIAGEL BLATTES est facile à appliquer grâce à sa grande adhérence : il ne coule pas, même s'il est appliqué sur des surfaces verticales. Grâce à sa matrice hygroscopique, il ne durcit pas, permettant une efficacité résiduelle jusqu'à 3 mois après l'application.
Contient un agent amérisant pour le rendre répulsif pour l'homme ou pour les animaux.

DOSAGE ET MODE D'EMPLOI

Dose et fréquence d'application :

a) Placer la cartouche de EDIAGEL BLATTES dans le pistolet, enlever le bouchon et positionner l'embout ; ensuite appliquer le produit en gouttes sur la surface à traiter en suivant le dosage indiqué ci-dessous. Refermer la cartouche à la fin de l'application.

b) Sans pistolet à cartouche : insérer le piston dans le fond de la cartouche. Enlever le bouchon et positionner l'embout. Presser le piston doucement, et appliquer le produit en gouttes sur la surface à traiter, en suivant le dosage indiqué ci-dessous. Refermer la cartouche à la fin de l'application.

Dose : Blatte germanique (Blattella germanica) et Blatte rayée (Supella longipalpa) :
1 à 3 gouttes/ m².
La dose la plus élevée (3 gouttes/ m²) est requise en cas d'infestations importantes et/ou de conditions extrêmement sales.
Blatte orientale (Blatta orientalis) et Blatte américaine (Periplaneta americana) :
3 gouttes/ m².
Une goutte mesure 6 à 7 mm de diamètre et correspond à 0,08 g de produit.

Appliquer le produit biocide uniquement dans les fissures et crevasses. Vérifier régulièrement la consommation du produit et le remplacer lorsqu'il est épuisé. Ne pas réappliquer plus d'une fois par semaine.

PRÉCAUTION D'EMPLOI - STOCKAGE ET ÉLIMINATION

Manipulation :

Ne pas utiliser ce produit pour un usage autre que celui pour lequel il a été créé.
Ne pas utiliser en présence de denrées ou d'appareils servant à leur préparation.
Les recommandations d'utilisation associées à chaque produit doivent être scrupuleusement respectées.
Ne pas appliquer le produit sur des surfaces très sales, qui subissent un lavage fréquent, et qui ont été récemment traitées avec d'autres insecticides.

Stockage :

Conserver hors de portée des enfants et des animaux domestiques. Conserver dans le récipient d'origine.
Stocker le produit comme un déchet dangereux : pièce aérée, hors gel et fermée à clé, de préférence sur un système de rétention.
Déposer le produit à l'abri des rayons du soleil ou d'une source de chaleur (ex. ne pas le placer sous un radiateur).

Déchets :

Eliminer le produit et son emballage comme un déchet industriel dangereux.
Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.
Le recyclage de l'emballage est interdit.

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.
Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.
Consulter impérativement la fiche de données de sécurité disponible sur notre site internet : www.edialux.fr ou en faire la demande à l'adresse suivante : info@edialux.fr.

PRODUIT BIOCIDE

TP 18
N° AMM : FR-2019-0117

USAGES :

Gel contre les blattes

ACTION ET TRAITEMENT :

Insecticide de contact à action de choc et rémanente.
Utilisable toute l'année.

CONTIENT :

Contient 2,19 % m/m d'Imidaclopride technique (2,15% m/m pure)
(n° CAS 138261-41-3).

DURÉE DE CONSERVATION :

2 ans

AVERTISSEMENT :

Attention

EDIALUX PRODUITS PROFESSIONNELS
Z.A. Mâcon Est - 01750 REPLONGES - Tél. 03 85 31 89 10 - Fax 03 85 31 89 11 - info@edialux.fr - www.edialux.fr

02.2025